

**CONSEIL COMMUNAL**

**CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 86 et 87 de la nouvelle loi communale, nous avons l'honneur de vous faire savoir que le conseil communal se réunira le **MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2012, à 18 heures et 30 minutes** au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel communal, à l'effet de délibérer sur les objets figurant à l'ordre du jour ci-dessous indiqué, ainsi que le **JEUDI 6 DÉCEMBRE 2012, à 18 heures et 30 minutes** en ce qui concerne les points repris audit ordre du jour et qui n'auraient pas pu être examinés le 5 décembre 2012.

**SEANCE PUBLIQUE**

**SECRÉTAIRE COMMUNAL**

**Assemblées**

1. Validation des élections communales du 14 octobre 2012 - Communication
2. Installation et prestation de serment des membres du nouveau Conseil communal
3. Vérification des pouvoirs et installation des conseillers communaux suite à divers désistements
4. Formation du tableau de préséance des membres du Conseil communal
5. Election et prestation de serment des échevins
6. Augmentation d'une unité du nombre d'échevins
7. Election et prestation de serment du 10ème Echevin
8. Communications écrites relatives aux élections des membres du Conseil de l'Action Sociale et du Conseil de Police

Par le Collège des Bourgmestre et Echevins,

Jacques Bouvier  
Secrétaire communal

Bernard Clerfayt  
Bourgmestre-Président